

# **Conseil d'Établissement des Établissements primaire et secondaire de Payerne et environs**

*Séance du lundi 1<sup>er</sup> juin 2015*

Monsieur Guisolan ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant les membres présents de consacrer cette soirée à cette séance du CEt.

Monsieur Guisolan remercie également l'établissement secondaire et tout particulièrement M. Duboux pour la visite du chantier et pour la mise à disposition de l'Aula.

Monsieur Guisolan salue et remercie pour leur présence les délégués du conseil des élèves et leurs responsables. Il leur présente le CEt et ses membres.

## **1. Rencontre avec les délégués du conseil des élèves**

M. Guisolan souhaite continuer à recevoir les délégués du conseil des élèves 1x par année de manière à leur permettre de s'exprimer ouvertement.

*Présentation de délégués du conseil des élèves*

Président : Monsieur Ardit Mehmetaj

Secrétaire : Madame Albulena Duli

Scrutatrice : Madame Vania Varela Pereira

Les projets sont les suivants :

- Le bal de fin d'année qui aura lieu le 3 juillet 2015 de 19h30 à 23h30. Le thème de la soirée sera « séries-films ». Il y aura un DJ et une photographe Madame Céline Koller.  
Ils ont entrepris une action pour récolter des fonds (un samedi matin de vente de pâtisserie devant la coop) et il y a aussi une participation de l'ASIPE et des amis du collège.
- La boulangerie. Les boulangeries de Payerne ont accepté de venir amener le petit déjeuner. Il reste toutefois encore à finaliser le projet. C'est donc sur la bonne voie.
- La journée à thème noir et blanc du 22 mai 2015. Les élèves étaient jugés sur leurs déguisements avec des bons de chez Manor à la clé (3x20.- / 1x30.- / 1x50.-). Les bons ont été offerts par les anciens élèves et amis du collège. La journée s'est très bien déroulée et a connu un franc succès.
- Le tournoi interscolaire de uni hockey se déroulera l'année scolaire prochaine. Il rassemblera les classes de 11<sup>e</sup> et une autre école de la région.

Le bilan de l'année est plus que positif. Les délégués du conseil des élèves ont pris du plaisir et ont beaucoup appris dans cette nouvelle fonction.

#### Questions du Conseil d'Etablissement

- M. Lehmann : Combien de fois vous vous rencontrez dans l'année ?  
M. Mehmetaj : On s'est vu 4 fois dans l'année tous ensemble. Le comité se rencontre toujours une fois avant les séances.
- Mme Despond : Est-ce toujours des élèves de 11<sup>e</sup> qui se trouvent au comité ?  
M. Mehmetaj : Non, pas forcément. Dans le comité, il peut y avoir des élèves de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup>. Il y a un délégué par classe.
- Mme Despond : Est-ce que les responsables des délégués sont à chaque fois présentes lors des séances du comité.  
Mme Martins : Oui, il y a à chaque fois l'une des responsables présentes.
- Mme Genilloud : Au niveau sécurité, comment cela va-t-il se passer ?  
M. Mehmetaj : Il y aura 2 Securitas et 13 « chaperons » (Vincent et sa stagiaire d'ARCADES et 11 professeurs). Il n'y aura donc pas besoin de monde supplémentaire.
- M. Lehmann : Combien il y aura approximativement d'élèves ?  
M. Mehmetaj : On compte environ 230 personnes (ce qui représenterait environ 100%).  
M. Duboux : Plutôt environ 130 personnes comme l'an passé.

M. Guisolan profite de demander les différents mails des responsables des délégués des élèves.

Mme Géraldine Degiovannini	=	<a href="mailto:geraldine.degiovannini@vd.educanet2.ch">geraldine.degiovannini@vd.educanet2.ch</a>
Mme Marta Martins	=	<a href="mailto:marta.martins@vd.educanet2.ch">marta.martins@vd.educanet2.ch</a>
Mme Leticia Cherbuin	=	<a href="mailto:leticia.cherbuin@vd.educanet2.ch">leticia.cherbuin@vd.educanet2.ch</a>
M. Vincent Gaillard	=	<a href="mailto:V.gaillard@fondationcherpillod.ch">V.gaillard@fondationcherpillod.ch</a>

M. Duboux remercie Mesdames Martins, Degiovannini et Cherbuin ainsi que Vincent de la fondation Cherpillod pour tout le travail fourni.

À partir de l'année prochaine, les délégués des élèves seront contactés pour la séance de février.

M. Guisolan les remercie également pour leur engagement.

## **2. Appel des membres**

Sont présents :

- M. Jean-Jacques Guisolan
- M. Alain Lehmann
- M. Laurent Rüfenacht
- M. le Directeur Philippe Duboux
- M. le Directeur Christian Chevalier
- Mme Anita Sonney
- Mme Corinne Gotti
- M. Francesco Delle Donne
- M. Philippe Delbrouck
- Mme Sophie Despond
- Mme Cindy Genilloud
- M. François Leuthold

Sont excusés :

- M. Jacques Henchoz retenu par l'inauguration de la partie civile de l'Aéropôle.
- Mme Delphine Morisset
- M. Gérald Etter
- M. Pascal Savary

M. Guisolan précise que vraisemblablement M. Etter va souhaiter démissionner du Conseil. M. Guisolan prendra contact, ces prochains jours, avec M. Etter pour clarifier la situation.

## **3. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 mars 2015**

Il y a une erreur sur le prénom de M. Lunardi. La correction a été effectuée et je vous prie de bien vouloir m'excuser.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

## **4. Commission événements**

La commission événements a perdu, suite au départ de Mesdames Monique Quillet et Sandra Ménetrey, deux membres. Elle est composée actuellement de 3 personnes, Madame Anita Sonney ainsi que Messieurs Alain Lehmann et Philippe Delbrouck.

M. Guisolan souhaite rajouter 1 à 2 membres pour revenir à 5 personnes. Est-ce nécessaire ? Selon M. Delbrouck et Mme Sonney, il n'est pas forcément nécessaire pour autant qu'ils puissent compter sur les autres personnes du CEt en cas de besoin.

M. Guisolan a reçu un mail de la part de Mesdames Etter et Luisier pour la réception des élèves de Blaubeuren.

Mesdames Anita Sonney, Cindy Genilloud et Monsieur Jean-Jacques Guisolan se sont portés volontaire pour donner un « coup de main » à la réception des élèves allemands en date du 23 juin 2015 de 15h00 à 17h00.

M. Chevalier nous parle d'un des projets IT: Il s'agit de la création d'un lieu d'écoute pour les élèves avec un conseil des délégués principalement pour les 5<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> années.

M. Guisolan remercie M. Chevalier pour cette information et l'informe que le CEt organisera également une rencontre avec les délégués lorsque le conseil des élèves sera mis en place.

## **5. Assemblée des parents d'élèves du 20 mai 2015**

Mme Despond informe le CEt que l'assemblée s'est très bien déroulée et qu'il y avait environ 80 personnes. Il y a eu :

- la présentation de la fondation PROFA,
- la présentation de l'association VOGAY,
- Madame Sylvie Sibaï, infirmière scolaire primaire
- une discussion ouverte sur une éventuelle création d'une association de parents d'élèves
- divers

### VOGAY

Lors de la présentation de l'association VOGAY, il y a eu passablement de mouvement dans la salle. Des personnes sont parties en pleine présentation.

Mme Sibaï précise qu'elle a eu quelques retours de parents. La thématique choisie reste difficile à aborder.

### Transports

Il y aura effectivement un arrêt de bus au DLT. Tous les bus qui s'arrêtent actuellement à la Promenade viendront au DLT. L'arrêt du bus et la dépose des enfants par les parents devront se faire du côté de l'arsenal et non pas côté du parking de la Tour.

### Ecoles des villages

Pour les écoles de Chevroux, Missy et Grandcour, il n'y aura pas de changement pour l'année scolaire 2015-2016. Il y aura une 5<sup>e</sup> classe enfantine à Grandcour. Pour Vers-chez-Perrin, l'école se ferme à la fin de cette année scolaire.

### Association des parents d'élèves

Si l'association des parents d'élèves voit le jour, elle pourrait éventuellement organiser l'élection des représentants des parents au CEt. Mais attention car une association de parents d'élèves est parfois revendicatrice. Elle n'est pas toujours calme et posée. Il ne faudrait pas compromettre la bonne ambiance qui règne actuellement au sein de notre conseil. M. Leuthold précise que si l'association des parents d'élèves est créée, rien ne nous oblige à nous affilier à l'association des parents d'élèves vaudois (APEV).

M. Duboux précise que dans la mesure du possible, l'établissement secondaire invite les parents à venir discuter sur d'éventuels problèmes ou interrogations. La faiblesse de notre système est la difficulté d'être en contact avec toute une tranche de parents d'élèves. Il faut donc aller chercher ces parents, ils doivent comprendre qu'ils sont partenaires de l'école.

## **6. Fixation des jours de congé 2015/2016**

Selon notre décision de 2013, les jours de congé « libres » sont fixés pour les élèves en fonction de leur lieu d'enclassement et des fêtes locales. Les jours de congé pour 2015/2016 sont les suivants :

- Pour Payerne, le lundi des Brandons, le 15.02.2016
- Pour Corcelles, le lundi de la fête de mai, le 02.05.2016 (la date des ECR pour les 8<sup>èmes</sup> n'est pas encore bloquée)
- Pour Grandcour, Missy et Chevroux le lundi 06.06.2016

M. Guisolan avisera le département de cette décision.

## **7. Info parents 2015/2016**

M. Guisolan va renouveler la présentation du CEt pour l'info parents du primaire et la brochure d'informations pour le secondaire.

Pour le pedibus, il y aura plus que le site [www.pedibus.ch](http://www.pedibus.ch). Il s'agit d'un site très complet où on peut également officialiser les lignes pedibus.

## 8. Divers

M. Duboux donne quelques précisions :

- l'accueil du midi pour les secondaires, l'ASIPE a accepté de prendre la relève (environ 15 élèves) et va donc engager du personnel.
- les jeux scolaires se dérouleront le 2 juillet 2015. Cette année la buvette sera tenue par les jeunes sous la conduite du groupe santé de l'établissement.
- Merci de réserver le 27 et 28 mai 2016. L'Etablissement organisera la journée porte ouverte à la promenade. Le CEt pourrait être actif et pourquoi pas tenir un stand.
- Le règlement de l'établissement secondaire a été quelque peu modifié en raison du déménagement.

*Questions diverses :*

- Mme Despond demande où en est le projet parascolaire ?  
M. Duboux informe que dès la rentrée scolaire, l'accueil sera opérationnel à l'ancien hôpital puis dès novembre, l'accueil s'ouvrira dans le nouveau bâtiment des logements protégés.  
M. Delle Donne précise que les inscriptions sont ouvertes via le Croqu'Bonheur. L'accueil se fera le matin, le midi, l'après-midi et le soir. Pour les devoirs surveillés, la discussion reste ouverte.
- Mme Despond demande si le passage piétons de l'arsenal pour aller au DLT sera protégé ?  
M. Chevalier se renseignera auprès des autorités pour améliorer la sécurité de ce passage.

Concernant la traversée à la station Tamoil, M. Guisolan explique que l'idée est de faire une rampe parallèle à la route de Corcelles et de remplacer le trottoir et les escaliers déjà existant par une rampe qui descend de l'autre côté et qui arrive sur l'avenue de la Promenade. De cette façon, il ne restera plus que le passage piétons du Secret's Café. À ce jour, il ne s'agit que d'un projet.

***Notre prochaine séance a été planifiée au lundi 2 novembre 2015.***

Si plus personne ne demande la parole, M. Guisolan remercie encore une fois les membres présents pour leur engagement et clos cette séance du CEt pour l'année 2015.

Annexe : procès-verbal de l'assemblée des parents

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRE  
ET SECONDAIRE DE L'ASIPE :

Le Président :

La secrétaire :

Jean-Jacques Guisolan

Cindy Genilloud